

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE PRIMAIRE

Ecole primaire d'Eterville  
1 rue Binet  
14930 ETERVILLE

Du mardi 14 novembre 2017

### Présents :

Mmes Duclos Pegeault, Naves, Pôtel, Tel  
M. Leyoudec  
*Délégués de parents*

Mmes Jolivel, Jouanneau et Schier.  
*Représentantes de la mairie*

Mmes Barbanchon, Brossaud, Dufour,  
Guillouard, Picard.  
MM. Demon, Laizé, Lequitte  
*Enseignants*

Excusés : M. Voisin (IEN)  
M. Guichard ( DDEN)  
Mmes Auguste, Edeline

### Ordre du jour :

- installation des nouveaux représentants des parents d'élèves
- bilan de la rentrée
- règlement intérieur, fonctionnement de l'école
- projet d'école, projets pédagogiques, spectacles
- APC
- travaux
- coopérative scolaire
- sécurité
- questions diverses des parents d'élèves

*Ouverture de la séance à 18h30*

### Installation des nouveaux représentants des parents d'élèves :

Après un tour de table, accueil des représentants des parents d'élèves élus.

Retour sur cette élection du 13 octobre qui s'est déroulée de 8h à 12h. Sur les 218 parents inscrits sur la liste électorale, il y a eu 86 votants (dont 71 par correspondance), 7 bulletins nuls soit 79 suffrages exprimés. Il y avait une liste unique. Les 6 sièges ont donc été pourvus ainsi qu'un siège de suppléant.

Proposition de M. Lequitte : réaliser un trombinoscope des représentants de parents d'élèves élus afin qu'ils soient plus facilement identifiés par les autres parents d'élèves de l'école.

### Bilan de la rentrée :

Cette rentrée pour l'école a été marquée par la fermeture d'une classe. Un recomptage a eu lieu le jour de la rentrée et la fermeture a été prononcée le soir même. Sur 162 élèves prévus, seuls 145 étaient inscrits le jour de la rentrée. Ce sont les classes de maternelle qui ont été impactées. Initialement, trois classes à faibles effectifs étaient prévus et l'on se retrouve avec deux classes à effectif plus conséquent. Depuis la rentrée, il n'y a pas eu d'évolution en terme d'effectif. Il y a 54 élèves en maternelle et 91 élèves en élémentaire soit un total de 145 élèves sur le groupe scolaire. La composition du groupe scolaire est la suivante : 6 classes :

- 26 TPS/ PS / MS – classe de Mme Dufour et M. Laizé (1 TPS, 17PS et 8 MS)
- 28 MS / GS – classe de Mme Brossaud (8MS et 20GS)
- 23 CP/CE1 – classe de Mme Barbanchon (17CP et 6CE1)
- 22 CE1/CE2 – classe de M. Demon (14 CE1 et 8CE2)
- 21 CE2/CM1 – classe de M. Lequitte et Mme Guillouard (9CE2 et 12CM1)
- 25 CM1/CM2 – classe de Mme Picard (6CM1 et 19CM2)

Les effectifs sont les suivants si l'on se réfère aux niveaux d'enseignement :  
1 TPS, 17 PS, 16 MS, 20 GS, 17 CP, 20 CE1, 17 CE2, 18 CM1 et 19 CM2.

M. Lequitte est en décharge de direction le lundi.  
Mme Guillouard est en charge de la classe de M. Lequitte les lundis.

### Règlement intérieur et fonctionnement de l'école :

Le règlement intérieur a été réactualisé pour être en conformité avec les évolutions du règlement type départemental. Il a été transmis aux différents participants à ce conseil d'école plusieurs jours avant afin que chacun puisse correctement en prendre connaissance. Il est discuté et porté au vote afin d'entériner son contenu. L'ensemble des personnes présentes, destinataires de ce projet de règlement intérieur 2017/2018, le valide. Il sera donc transmis pour accord à l'inspecteur de l'éducation Nationale de la circonscription de Caen Ouest puis distribué aux familles.

### Projet d'école, projets pédagogiques et spectacles :

Concernant le projet d'école, nous reconduirons les actions déjà mises en places l'année dernière (travail autour de la citoyenneté et du développement durable, jeux à règles) et nous élargirons sur les expositions des productions d'élèves (maternelle), ...

Les projets des classes :

- Maternelle :

◆ Classes de Mme Dufour, M. Laizé et Mme Brossaud :

- Spectacle de contes du 7 décembre 2017 : « le petit magicien des notes » (Mozart)
- Sortie au zoo de Champrepus (mai / juin 2018)
- Chants et activités de Noël pour le marché de Noël du 8 décembre
- Bibliothèque municipale

- Élémentaire :

- Marathon de l'orthographe pour le téléthon : date prévue le 1<sup>er</sup> décembre (action de solidarité du CP au CM2). Mme Barbanchon, porteuse de ce projet prend la parole et explique le fonctionnement de cette action de solidarité : les enfants ont un nombre de mots à apprendre adapté à leur classe d'âge ainsi que des sponsors à trouver (famille, amis, ...). Le 1<sup>er</sup> décembre, les enfants feront la dictée. Les parents devront donner la somme d'argent correspondant à leur promesse de don multipliée par le nombre de mots correctement orthographiés par les enfants. La totalité des sommes récoltées sera ensuite remise à l'association AFM-Téléthon.
- Conseil des délégués le 11 décembre 2017
- Goûter anglais et chants de Noël entre les enfants le 19 décembre

◆ Classes de cycle 2 (Mme Barbanchon et M. Demon)

- Spectacle de contes du 7 décembre 2017 : « le petit magicien des notes » (Mozart)
- Utilisation de la bibliothèque d'Éterville avec l'aide d'une employée de la mairie le mardi et jeudi après-midi de 14h15 à 15h00.
- Réalisation de pain au Lycée Rabelais à Iffs avec l'aide de M. Tabourel (janvier/février 2018).
- Visite du centre de tri de Colombelles : travail autour de l'écocitoyenneté et de l'alimentation. A ce sujet, Mme Barbanchon interroge la mairie quant à la mise en place d'actions impliquant les enfants au sein de la cantine, ... avec travail autour du tri des déchets alimentaires, du gâchis et de l'éventuelle mise en place d'un composteur.
- Visite de la Tapisserie de Bayeux : travail aussi autour du transport car les élèves iraient en train et reviendraient en bus, il y aurait aussi une action menée auprès des élèves par un agent de la SNCF.  
EPS : au gymnase de Carpiquet tous les vendredis matins de 10h à 11h .
- Un créneau piscine a été attribué du 15 mai jusqu'au 22 juin 2018 les mardis et jeudis de 9h20 à 9h50 (horaires dans l'eau).
- Pratique du chant sous forme de chorale le jeudi matin de 10h45 à 11h30.

#### ◆ Classes de cycle 3 (Mme Picard et Mr Lequitte)

- EPS : au gymnase de Carpiquet tous les jeudis matins de 10h à 11h10.
- Un créneau piscine a été attribué du 13 mars au 20 avril 2018 les mardis et jeudis de 9h20 à 9h50 (horaires dans l'eau).
- Cross des Bruyères de Feuguerolles Bully (CE2, CM1 et CM2) le jeudi 12 octobre 2017 : ce cross s'est bien déroulé. Cette activité a permis aux élèves de conclure un cycle d'entraînement en participant à une compétition regroupant 3 écoles.
- Projet Drama CE2/CM1 et CM1/CM2 : projet académique autour de l'anglais (travail autour d'un conte, d'un chant et d'une danse). Ce projet se terminera par une rencontre entre plusieurs écoles au mois de mai. Mme Picard indique que lors de cette journée, les parents ne seront pas conviés mais qu'un retour sur cette action leur sera présenté en fin d'année.
- Découverte du collège de Verson (CM2) en début d'année 2018
- Projet Jazz escales : apprentissage de 5 chants autour du Jazz et spectacle le 9 février à 14h avec un orchestre.
- Projet Appassionato au conservatoire de Caen (découverte de l'orchestre) : trois concerts sont proposés aux enfants. Autour de chaque concert, une enseignante du conservatoire vient en classe trois fois afin de présenter chaque œuvre et de bien la faire comprendre aux enfants.
- Pratique du chant sous forme d'une chorale cycle 3 les vendredis de 13h30 à 14h15.
- Film « le musée des merveilles » le jeudi 21 décembre au Lux.
- Classe de découverte à Grandcamps Maisy du 13 au 16 mars 2018.  
Mme Picard et M. Lequitte expliquent en quoi consiste ce projet (pratique du char à voile et découverte des plages du débarquement avec de nombreux sites et musées visités). Le coût total de cette classe de découverte est d'environ 11500 €. Avec les participations de la municipalité, de l'APEE et de la coopérative scolaire, le coût des familles sera de 80 euros. En soutien des actions déjà menées par l'APEE, une action de vente de grilles de tombola permettant de gagner des chocolats sera organisée. Un repas dansant aura lieu le samedi 20 janvier 2018.

#### - Echanges de services :

Comme les années précédentes, des échanges de services sont mis en place dans le cadre de l'enseignement de l'anglais, de l'APER et des APS pour le cycle 2.

Un échange de service a aussi lieu en anglais, EMC, calcul mental, sciences et arts visuels entre les classes du cycle 3.

Enfin, un décloisonnement va être mis en place pour la pratique de l'histoire les vendredis matins afin que chaque niveau de classe puisse être regroupé. Cela permettra une meilleure homogénéité des apprentissages dans ce domaine.

### **Manifestations au cours de l'année :**

- Repas dansant : 20 janvier 2018 (au profit de la classe de découverte)
- Marché de Noël : 8 décembre 2017 à partir de 18h45
- Carnaval : 14 avril 2018 thème des « contes traditionnels ».
- fête d'école : 30 juin 2018

### **Activités pédagogiques complémentaires (APC) :**

Les APC visent à :

- aider prioritairement les élèves qui rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages,
- accompagner certains enfants dans leur travail personnel,
- proposer à tous une autre activité prévue par le projet d'école

Les APC ont lieu :

- En maternelle, les mardis et jeudis de 12h50 à 13h20 avec des élèves de GS.
- En élémentaire, les lundis (cycle 3), mardis (cycle 2) de 16h30 à 17h30. M. Laizé intervient pour des enfants du CE2/CM1. Chaque enseignant à plein temps sur l'école effectue une heure par semaine. Ce temps d'activité complémentaire est pris sur les 108 heures que les enseignants doivent suite à l'abandon de la classe le samedi matin. Sur ces 108 heures, 36 heures sont à réaliser devant élèves, le reste se partage entre du temps de réunion et du temps de formation. A noter que M. Lequitte est déchargé totalement des APC dans l'année.

### **Bilan des travaux et questions ou remarques diverses provenant de l'école**

- M. Lequitte remercie les services techniques pour les réalisations de travaux d'été et lors des dernières vacances notamment en maternelle (ex : réparation du radiateur de la salle de motricité). Il est appréciable de pouvoir compter sur du personnel de proximité qui essaye d'être réactif en fonction des demandes et de sa charge de travail au moment de la demande.
- Les travaux concernant l'école élémentaire vont démarrer à partir du 1er décembre avec la mise en place d'une cabane de chantier. La dépose de la clôture et la destruction du garage interviendront en premier afin de permettre ensuite la construction des nouveaux bâtiments. Une sécurisation de la cour est bien sûr un préalable à toute intervention.
- Le sol de la salle de motricité a été en partie réparé mais j'attire l'attention sur le fait qu'il faudra prévoir une réfection complète dans un avenir à plus ou moins court terme car des dalles se déchirent et cela peut créer un danger de chute pour les enfants.
- Le robinet du lavabo d'entrée en maternelle fuit de manière continue depuis plusieurs semaines. Même si la vanne est coupée pendant les vacances, il reste qu'une intervention efficace est demandée afin de stopper cette fuite.
- L'accès aux photocopies couleurs reste problématique : en effet, même s'il nous est possible d'en faire sur demande auprès des personnels de la mairie, nos horaires ne sont pas toujours en adéquation avec ceux de la mairie. C'est pourquoi, nous aimerions pouvoir bénéficier d'un compte commun spécial couleur sur lequel l'ensemble des enseignants aurait accès. Nous aurions ainsi plus de liberté pour en faire et les quantités effectuées seraient tout aussi facilement vérifiables sur le compteur de la machine. Mme Picard indique d'ailleurs qu'actuellement, elle s'interdit certaines activités scolaires avec les élèves à cause de ce fonctionnement trop restrictif.

➤ Sera-t-il possible que chaque enseignant de l'école élémentaire puisse être destinataire d'une clé de portail ?

### Coopérative scolaire :

Les comptes 2016/2017 de coopérative ont été vérifiés et validés par l'OCCE. Au 1er septembre 2017, la coopérative scolaire de notre école disposait de 7413,98 €. Depuis cette date, nous avons réalisé différentes dépenses (adhésion CRDP, adhésion OCCE et assurance de l'école, achat de deux visualiseurs, régie d'avance pour chaque classe, paiement du premier acompte de la classe découverte et du bus pour Grandcamp pour un montant total de 3825 €. Les dons des familles s'élèvent à 1775 €, en baisse par rapport aux années précédentes. Actuellement, le solde de la coopérative de classe s'élève à 5363,87 €.

### Sécurité :

➤ Alerte incendie : Un premier exercice incendie a été organisé en octobre en élémentaire et aura lieu dans les prochains jours en maternelle. En élémentaire, seule la classe de CP/CE1 a été prévenue de l'exercice. En maternelle, il s'agira d'un premier exercice pour lequel les enseignants seront avertis, les autres exercices dans l'année auront lieu de manière inopinée. Le dernier exercice aura lieu lors de la sieste des petits.

➤ PPMS confinement : Un dossier de première mise en sûreté a été remis à jour. Il s'agit, pour l'ensemble des élèves et des enseignants ; de savoir réagir face à un risque extérieur (technologique, naturel,...) en se confinant dans une partie de l'école. Une information complémentaire va être donnée à tous les élèves au sein des classes ainsi qu'à tous les parents d'élèves de l'école concernant les conduites à tenir en cas de déclenchement de PPMS. Un exercice sera réalisé avant la fin du trimestre.

➤ PPMS alerte intrusion : Un dossier spécifique a été créé : c'est un nouveau type d'exercice que les écoles doivent apprendre à maîtriser. Il s'agit soit de se cacher dans les locaux lorsqu'une alerte non sonore est déclenchée, soit de tenter de fuir de l'école si l'emplacement du danger est clairement identifié et le permet. Un premier exercice doit avoir lieu avant la fin d'année civile et devrait être déclenché par la préfecture pour l'ensemble des écoles du département.

➤ DUER (document unique d'évaluation des risques : le DUER sera créé ou remis à jour dans les semaines qui viennent et sera présenté au prochain conseil d'école. Il s'agit d'un document qui relève les différentes anomalies qui peuvent exister dans les locaux scolaires ainsi que dans les cours de récréation pouvant poser des problèmes pour les élèves comme pour les différents intervenants dans les écoles (enseignants, personnel municipal, ...).

### Questions diverses des parents d'élèves :

#### QUESTION 1 :

« Bonjour,

Voici nos questions pour le prochain conseil d'école :

- comment se fait-il que nous n'ayons eu aucun compte-rendu des deux derniers conseils d'école ?
- pourquoi avoir fait la dépense de faire remplir un questionnaire à tous les parents laissant supposer la reconduction des TAP alors qu'il était déjà décidé de les supprimer ? Il aurait été beaucoup plus judicieux d'informer les familles plus en amont de cette décision.
- pourquoi ne pas avoir contacté les mairies des communes voisines pour organiser l'ouverture des centres

aérés le mercredi matin ? »

**Réponse :**

Madame Jouanneau et Mme Jolivel indiquent qu'aucune décision définitive n'avait été prise. Le souhait de la mairie était d'arrêter les TAP sous réserve de l'accord de l'Inspection Académique. Cet accord n'a été donné que le vendredi des vacances à 13h30. Les parents présents rappellent que, lors du dernier conseil d'école, il avait été répondu que les TAP cesseraient de toute façon et qu'en cas de désaccord de l'Inspection Académique, la mairie ne mettrait en place qu'une garderie gratuite et limiterait les activités proposées aux enfants sur ce temps. Mme Jouanneau insiste en disant que la position de la mairie à l'époque n'était pas définitive et que les élus étaient dans l'attente du décret ministériel. M. Leyoudec ainsi que d'autres parents souhaitent préciser que les activités proposées lors des TAP étaient de qualité et que de nombreux enfants en étaient satisfaits et avaient eu des regrets de quitter leurs animatrices.

**QUESTION 2 :**

« Un parent voudrait savoir :  
- pourquoi le prix de la cantine a augmenté ?  
- le nom du prestataire de la cantine,  
- si les enfants sont servis en plateau ou par plat ? »

**Réponse :**

Mme Jolivel indique que l'augmentation du prix de la cantine a été votée en fin d'année scolaire en conseil municipal. Le compte rendu est public, il est consultable sur les panneaux d'affichage et sur le site de la mairie. Le prix des repas est aussi indiqué sur le site de la mairie, rubrique « cantine ». Cette augmentation de 20 centimes répond à une augmentation du coût du personnel et de la nourriture. Malgré cette augmentation, le coût de la cantine reste inférieur à celui de nombreuses communes voisines. La société qui prépare et livre les repas est la même depuis plusieurs années. Il s'agit de RESTECO. Les enfants sont servis à l'assiette et non au plateau.

**Question 3 :**

« Depuis la rentrée, il semblerait que la mairie ait demandé au personnel de la garderie de noter l'heure de départ des parents, la mairie indique qu'il ne doit plus y avoir personne à 18h30 or. on paie jusqu'à 18h30. De plus, si les parents arrivent à 18h30, et qu'ils doivent attendre car les ATSEM demandent alors aux enfants de ranger les jouets, ce n'est pas à nous parents d'assumer.

C'est pourquoi je vous demande :

1 – est-ce possible que la garderie demande aux enfants de ranger les jouets et de mettre leurs manteaux dès 18h20? Pour que l'on puisse partir effectivement à 18h30

2 – est-ce possible de nous informer préalablement qu'on aura un supplément d'heures à payer ? Au lieu de le faire à notre insu. »

**Réponse :**

Mme Jolivel indique que rien n'a été demandé en ce sens par la mairie au personnel de garderie. Le règlement a été revu pour palier aux retards répétés de quelques parents qui arrivaient entre 18h45 et 19h. Cinq minutes de retard de manière exceptionnelle n'engendrera pas un coût supplémentaire. La personne en

charge de la garderie ne doit en effet pas faire signer les parents à leur départ, mais bien à leur arrivée. Une erreur a peut-être été commise par un personnel de la garderie. Un rappel leur sera fait en ce sens.

**Question 4 :**

« Comment se fait-il que nous n'ayons eu aucun compte-rendu des deux derniers conseils d'école (sur le site de la mairie) ? »

**Réponse :**

Les comptes rendus sont affichés dans les deux bâtiments des écoles. Concernant le site de la mairie, il s'agit d'un simple oubli et cela sera rectifié dans les plus brefs délais.

**Remarque :**

Mme Schier souhaite remercier l'ensemble des enfants et des enseignants qui sont venus participer aux commémorations de l'armistice du 11 novembre. Les personnes présentes (anciens combattants, élus) ont fortement apprécié ce moments d'échange. Tous espèrent que cette manifestation puisse être reconduite les prochaines années. Le trompétiste se propose de venir dans l'école afin de préparer avec les enfants la commémoration de novembre 2018.

Dates des prochains conseils d'école : jeudi 22 février 2018 et mardi 19 juin 2018.

La séance est levée à 20h30.

Directeur : M. Lequitte

